

## éditorial

Ce numéro spécial de *Panorama Basse-Normandie* publié par l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire de Basse-Normandie en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Basse-Normandie est consacré à la « féminité » du travail social.

Le 15 mars 2011, l'IRTS de Basse-Normandie organisait une journée de travail intitulé « Genre et travail social ». Plusieurs intervenants (chercheurs, enseignants, professionnel-les) étaient alors venus expliquer, témoigner, débattre sur les questions liées à la place des femmes et à la place des hommes dans le travail social en France mais aussi à l'étranger.

C'est dans le cadre de cette journée que la CRESS Basse-Normandie - au titre de sa mission d'Observatoire - a présenté des données statistiques sur l'emploi dans l'action sociale et ainsi montré la part prépondérante que représentent encore aujourd'hui les femmes dans ce secteur d'activité.

Dans la continuité de la journée « Genre et travail social », la présente publication, a été co-réalisée par la CRESS Basse-Normandie et l'IRTS de Basse-Normandie. Nous vous souhaitons d'y trouver des éléments utiles à une meilleure connaissance de l'emploi dans le secteur de l'action sociale dans notre région.

Cordialement,

**Alain CARTEL**

Président de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie

**Jean-Yves ALLEE**

Président de l'A.R.R.F.I.S, Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale, association gestionnaire de l'IRTS

## FÉMINITÉ ET FÉMINISATION DU TRAVAIL SOCIAL

Le secteur de l'action sociale représente une part importante de l'emploi en Basse-Normandie. Avec près de 39 000 salariés le secteur emploie environ 8,2% des salariés de la région. Aujourd'hui, et à l'heure où de nombreux efforts sont faits pour ouvrir des professions masculines aux femmes, l'emploi dans le secteur de l'action sociale demeure lui largement féminisé. Au niveau régional on estime qu'en moyenne 7,5 emplois du secteur sur 10 sont occupés par des femmes.

### → Féminité ou féminisation du travail social ?

**Doit-on parler de féminisation ou de féminité du travail social ?** Frédéric Blondel, sociologue à l'Université de Haute-Alsace, fait bien la distinction entre les deux termes. Pour lui, la féminité a trait aux métiers historiquement et culturellement considérés comme féminins, alors que la féminisation de l'emploi est un processus social et économique où des métiers antérieurement masculins sont devenus

féminins car délaissés par les hommes (par exemple : les maîtres d'école...). Les éléments présentés dans cette publication confirment que nous pouvons parler d'une féminité du travail social. En revanche, nous verrons que le processus de féminisation de l'emploi dans le secteur de l'action sociale demeure faiblement perceptible et ne s'applique de manière significative qu'à certaines professions.



### Sommaire

- Panorama général du secteur de l'action sociale en France et en Basse-Normandie.....P2
- Analyse par genre des effectifs salariés de l'action sociale .....P3
- La féminisation des métiers du social.....P5
- Méthodologie et sources de données.....P7

# PANORAMA GÉNÉRAL DU SECTEUR DE L'ACTION SOCIALE EN FRANCE ET EN BASSE-NORMANDIE

Avec près de 39 000 salariés le secteur de l'action sociale représente environ 8,2% de l'emploi en Basse-Normandie, soit 2 points de plus que la moyenne observée au niveau national. Le secteur de l'action sociale renvoie à l'ensemble des établissements médico-sociaux avec ou sans hébergement, mais également à un certain nombre de services aux personnes (personnes âgées, petite enfance) et d'établissements intervenant dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

## Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés de l'action sociale en France et en Basse-Normandie

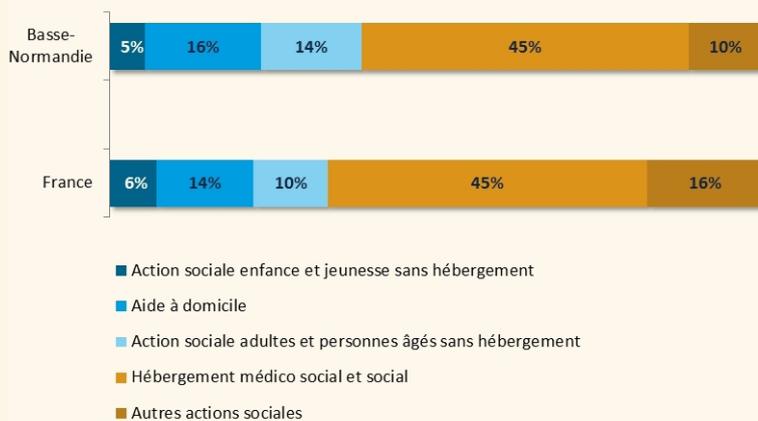
France	Nombre d'établissements 2009	Effectif au 31/12/2009
Action sociale	52 287	1 409 293
<b>Part de l'action sociale dans l'économie</b>	<b>2,2%</b>	<b>6,0%</b>

Basse-Normandie	Nombre d'établissements 2009	Effectif au 31/12/2008
Action sociale	1 325	38 979
<b>Part de l'action sociale dans l'économie</b>	<b>2,4%</b>	<b>8,2%</b>

Source : Insee, Clap 2009 – Champ : établissements ayant eu au moins un salarié dans l'année (hors intérimaires) - postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes)

Le poids important de l'action sociale dans l'emploi en Basse-Normandie peut s'expliquer au filtre d'un bref retour historique : dès le Moyen-Âge, une tradition bas-normande d'accueil des populations les plus en difficulté s'installe : il fallait permettre à ces « déshérités », à ces « indésirables », à ces « anormaux » de « se mettre au vert »... En campagne et si possible loin des villes (notamment de Paris). Nourrices, maisons de redressement et bagnes d'enfants, maisons d'enfants et asiles psychiatriques... fleurissent ainsi dans la région et les nombreux établissements sociaux et médico-sociaux en activité aujourd'hui ne sont que le témoignage vivant de ces choix politiques et thérapeutiques. La Basse-Normandie a ainsi été et reste l'une des régions françaises où l'on recense un nombre important d'institutions médico-sociales et de fait où les politiques locales sont les plus sollicitées pour soutenir l'entretien, le financement et la gestion de ces nombreux établissements médico-sociaux.

## Répartition des effectifs salariés de l'action sociale par sous-secteurs

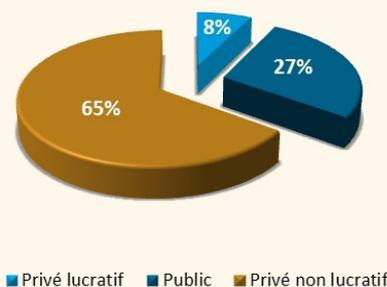


Sources : Insee, Clap 2008 – Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

En Basse-Normandie comme au niveau national, les emplois de l'action sociale dépendent majoritairement d'établissements médico-sociaux avec hébergement (plus de 40% des emplois de l'action sociale). La Basse-Normandie se caractérise par une légère surreprésentation de la part des emplois dans le secteur de l'aide à domicile et de l'action sociale adultes et personnes âgées sans hébergement. La perspective d'une augmentation substantielle du nombre de personnes âgées dépendantes dans les années à venir ne fera que renforcer le taux d'emploi important dans ce secteur.

En France, les emplois de l'action sociale sont majoritairement dans des structures de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif (associations, mutuelles, fondations). Un peu moins d'un tiers relèvent du secteur public et moins de 10% du secteur privé à but lucratif. En Basse-Normandie, cette répartition est similaire à celle observée au niveau national avec cependant une part des emplois légèrement supérieure dans l'économie sociale et solidaire et légèrement inférieure dans le public.

## Répartition des effectifs salariés de l'action sociale par catégories d'employeurs en Basse-Normandie



Sources : Insee, Clap 2008 – Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

**Des éléments d'histoire permettent, là aussi, d'interpréter la forte influence du privé non lucratif dans la région.** En effet, historiquement, de nombreuses congrégations religieuses interviennent en Basse-Normandie dans le secteur médico-social. On ne citera que pour exemple la fondation Bon Sauveur de Picauville, l'Association des Amis de Jean Bosco, ou encore l'institution Montjoie dans l'Orne, fondée par des scouts. Ces institutions se laïcisent progressivement tout en gardant dans leur philosophie et leurs fondements moraux des valeurs humanistes et philanthropiques. Dans un mouvement amorcé dès l'après-guerre (durant la période des 30 glorieuses) puis renforcé par l'Etat –social-providence (à son apogée dans les années 70), l'Etat, cherche à prendre le relais des institutions religieuses et caritatives. Ainsi, il s'appuie, délègue et habilite de nombreuses associations dans différents secteurs, entre autres, médico et médico-sociaux. Les mouvements militants de parents, et/ou d'usagers eux-mêmes, sont ainsi dotés de larges pouvoirs, sont habilités, et perçoivent des subventions ponctuelles ou pérennes. Ces associations deviennent de véritables bastions d'utilité publique. Progressivement, l'Etat leur reconnaît une vraie légitimité acquise par leur travail, leur engagement et leur militantisme. C'est le cas notamment de L'Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (AAPEI) ou de l'Association des Paralysés de France. L'initiative privée, le plus souvent dans le cadre d'association, gère alors des équipements sociaux, éducatifs ou médico- sociaux de façon professionnelle et militante. Le fort taux du privé à but non lucratif dans le domaine de l'action sociale est donc historiquement fondé et également à porter au crédit d'une inventivité et d'un fort taux d'initiatives citoyennes et solidaires.

### Evolution des effectifs salariés de l'action sociale entre 2005 et 2009 en France et en Basse-Normandie

France	Total action sociale	dont Privé non lucratif
Taux d'évolution 2005-2009	20,0%	17,0%
Créations nettes d'emplois entre 2005 et 2009	235 287	128 494

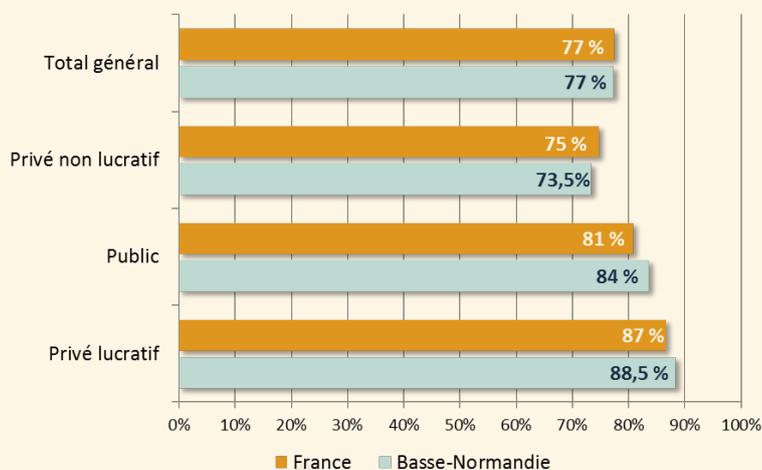
Basse-Normandie	Total action sociale	dont Privé non lucratif
Taux d'évolution 2005-2009	19,3%	14,4%
Créations nettes d'emplois entre 2005 et 2009	6 323	3 186

Source : Insee, Clap 2005-2009 – Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes)

**Sur la période 2005-2009, le secteur de l'action sociale affiche un solde de 203 000 emplois supplémentaires en France, soit un taux d'évolution de 20% du nombre d'emplois.** En Basse-Normandie, l'emploi dans ce secteur a également progressé de près de 20% sur la même période. La dynamique de progression la plus importante est observée dans le privé lucratif, 50,3% d'évolution en France et 35,9% en Basse-Normandie sur la période 2005-2008. En termes de volume, c'est le privé à but non lucratif qui affiche la progression la plus importante du nombre d'emplois entre 2005 et 2009 (3 186 emplois supplémentaires en Basse-Normandie).

## ANALYSE PAR GENRE DES EFFECTIFS SALARIÉS DE L'ACTION SOCIALE

### Part des femmes dans les effectifs salariés de l'action sociale en France et en Basse-Normandie



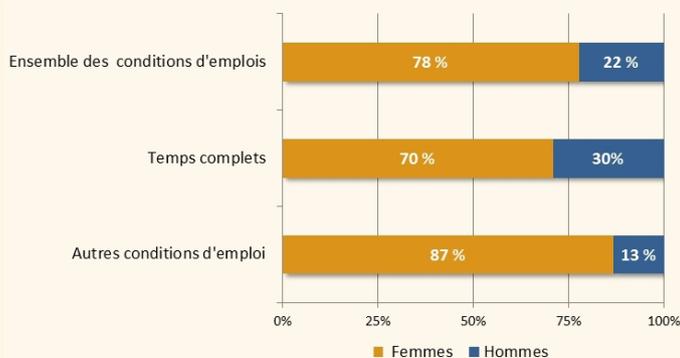
Sources : Insee, Clap 2009 – Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

**Le secteur de l'action sociale est un secteur très féminisé.** Au niveau national, les femmes représentent 77,5% des effectifs salariés de ce secteur. Dans les structures du secteur public les effectifs salariés de l'action sociale sont composés à plus de 80% de femmes, et dans le privé lucratif à plus de 85%.

Les métiers de l'intervention pour autrui sont historiquement et socialement assignés du côté des femmes à qui l'on prête des qualités intrinsèques de sollicitude, d'attention à l'autre, de disponibilité, de présence sociale, d'assistance à autrui, d'écoute et de bienveillance... Pourtant, les rôles sexués sont appréhendés à partir d'un paradigme dichotomique s'appuyant sur des schèmes de pensée polarisés. D'un côté, une polarité masculine avec des notions accolées comme : la raison, le privé, le politique, le professionnel, la théorie, l'impartialité, la distance, le savoir, l'autorité, la vitesse...

De l'autre, une polarité féminine basée sur : l'affectif, le public, la morale, le profane, le pratique, l'arbitraire, la proximité, le savoir-être, l'émotion, la famille, anticipation, engagement dans la durée, capacité à temporiser ... (cf. les travaux de Marc Bessin, sociologue ; directeur de l'IRIS). Pour Marc Bessin, plus les établissements sont proches d'un modèle éducatif, scolaire et professionnel, plus le taux d'hommes est accentué, tandis que sur les structures médicales ou liées au handicap, les personnes âgées ou la petite enfance les personnels sont essentiellement et majoritairement féminins : « les soins et la souillure éloignent les hommes. » (Marc Catanas, Cadre de santé formateur - Infirmier DE - Responsable du comité de rédaction de cadresante.com).

### Conditions d'emploi par genre dans l'action sociale

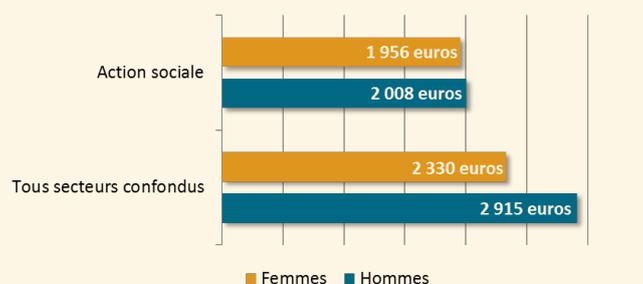


Source : Insee, CLAP – 20007 - Traitement Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Basse-Normandie.

Dans le secteur de l'action sociale comme dans les autres secteurs d'activité, les postes à temps partiel sont majoritairement occupés par des femmes. Ainsi, au niveau national et dans le secteur de l'action sociale, 71% des postes à temps complet sont occupés par des femmes et 86,8% des postes à temps partiel sont occupés par des femmes. Il apparaît que le temps partiel a un genre : il est essentiellement féminin. Pour l'analyse de ce fait social, il est convenu de distinguer le temps partiel « choisi » du temps partiel « subi ». Dans un rapport daté de 2008, le CESR de Basse-Normandie constate que « Le travail à temps partiel contribue (...) à polariser le groupe des femmes : d'un côté des femmes éduquées, occupant de bons emplois, qui lorsqu'elles choisissent le temps partiel travaillent plutôt 30 heures, voire plus ;

de l'autre, des femmes peu qualifiées, connaissant souvent le chômage et les emplois précaires, qui occupent des emplois à temps partiel court, imposés par l'employeur avec des emplois du temps particulièrement défavorables à la vie familiale ». Parmi les différents domaines d'activité de l'action sociale, c'est dans le secteur de l'aide à domicile que la problématique du travail à temps partiel se pose de manière accrue. En effet, dans ce secteur qui emploie majoritairement des femmes peu qualifiées, le temps partiel court et les emplois du temps morcelés sont la norme, même si ces dernières années de nombreux progrès ont été réalisés à travers des processus de réorganisation des structures, notamment dans le secteur associatif.

### Rémunérations brutes mensuelles moyennes pour un temps plein en 2008 en France



Source : Insee, CLAP – 20007 - Traitement Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Basse-Normandie.

**Le graphique ci-contre montre que les niveaux de rémunération constatés dans le secteur de l'action sociale sont en moyenne plus faibles que les niveaux de rémunération moyen tous secteurs confondus.** Ce constat est particulièrement vrai pour les hommes. On note également que les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes sont très faibles dans le secteur de l'action sociale.

### Écarts en euros entre la rémunération moyenne brute mensuelle pour un ETP des hommes et des femmes dans l'action sociale

Secteur action sociale	Écarts en euros
Privé non lucratif	28
Privé lucratif	508
Public	122

Source : Insee DADS - Champ : Basse-Normandie, Effectifs salariés au 31/12/2006, ESS  
Traitement : Observatoire régional de l'ESS, CRESS Basse-Normandie

### L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'action sociale est très variable selon le type d'employeurs.

Dans les établissements privés à but non lucratif les niveaux de rémunération des hommes et des femmes sont similaires et les écarts sont faibles dans le secteur public. On peut émettre l'hypothèse que ce sont les conventions collectives négociées dans le privé non lucratif qui garantissent l'équité des rémunérations entre les hommes et les femmes. De la même manière les grilles salariales en vigueur dans le secteur public garantissent des traitements salariaux égaux.



L'analyse des écarts de salaire par tranche d'âge montre que dans le secteur de l'action sociale, les femmes de moins de 35 ans sont en moyenne mieux payées que les hommes du même âge. Par contre on constate qu'en fin de carrière, les hommes sont mieux payés que les femmes. Cette tendance s'explique notamment par une inégalité d'accès aux postes à responsabilité dans le secteur de l'action sociale. Ainsi, on constate dans les structures privées à but non lucratif, que si les femmes occupent 75% des postes toutes CSP confondues, elles n'occupent que 60% des postes de cadre. Cependant, cet état de fait pourrait évoluer : en atteste, en Basse-Normandie, la forte augmentation des entrées en formation des femmes dans le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de responsable d'Unité d'Intervention Sociale (Caferuis).

## Écarts en euros entre la rémunération moyenne brute mensuelle des hommes et des femmes par tranches d'âge en France

Action sociale	Hommes	Femmes	Écarts en euros
Moins de 35 ans	1 596	1 763	-168
45 ans et plus	2 500	2 249	251
<b>Écarts en euros</b>	<b>904</b>	<b>486</b>	

Sources : Insee, Clap 2008 – Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

## FÉMINITÉ ET FÉMINISATION DES MÉTIERS DU SOCIAL

### Evolution de la part des femmes dans les effectifs salariés de l'action sociale en France et en Basse-Normandie entre 2005 et 2009

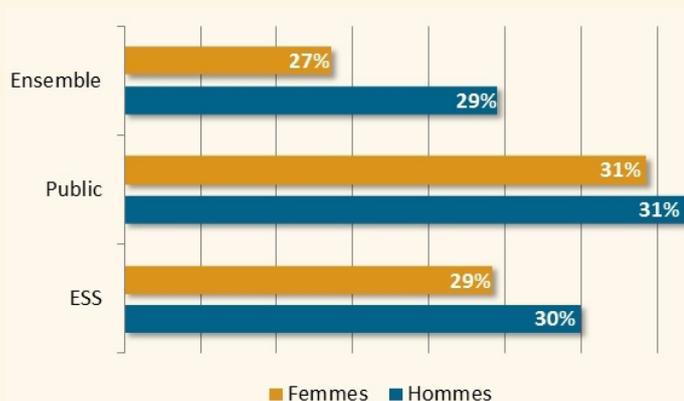
	2005	2006	2007	2008	2009
France	76,6%	---	77,2%	77,7%	77,5%
Basse-Normandie	76,8%	---	77,2%	77,4%	77,3%

Sources : Insee, Clap 2009 – Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

Sur la base des données disponibles au niveau de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire de Basse-Normandie, on constate que la part des femmes dans les effectifs salariés de l'action sociale affiche une très légère augmentation sur la période 2005-2008 puis se stabilise en 2009. Ainsi la part des femmes est passée de 76,9% en 2005 à 77,5% en 2009 au niveau national et de 76,8% à 77,3% en Basse-Normandie.

Cette légère tendance à la féminisation des effectifs salariés de l'action sociale constatée ces dernières années, pourrait s'accroître sous l'effet de deux phénomènes. D'une part les départs en retraite prévus dans le secteur qui concernent proportionnellement plus les salariés hommes que les femmes, et d'autre part, l'attrait du secteur en général et pour les hommes en particulier. En effet, la part des hommes dans les candidats à l'intégration des centres de formation au travail social tend à diminuer ces dernières années. C'est du moins le constat qui est fait à l'échelle de l'IRTS de Basse-Normandie.

### Part des salariés de 50 ans et plus au 31 décembre 2008 dans le secteur de l'action sociale en Basse-Normandie



Sources : Insee, Clap 2009 – Champ : postes de travail au 31 décembre (hors intérimaires et postes annexes).

En Basse-Normandie, on estime à environ 10 000 le nombre de salariés du secteur de l'action sociale qui prendront leur retraite d'ici à 2020, soit plus d'un salarié sur 4. Si ces départs concernent majoritairement des femmes, le graphique ci-contre montre que les hommes amenés à prendre leur retraite dans les prochaines années sont proportionnellement plus nombreux, 29% des hommes contre 26,7% des femmes.

Ainsi, le secteur de l'action sociale va connaître dans les toutes prochaines années un départ à la retraite massif de travailleurs sociaux, et plus spécifiquement d'hommes. Leur remplacement va poser des difficultés cruciales en termes d'organisation et de management mais aussi d'encadrement, de suivi et d'accompagnement des personnes. En Basse Normandie, ce n'est pas moins de 15,5% des salariés Educateurs Spécialisés qui ont 55 ans et plus. 5,4% des employeurs déclarent d'ores et déjà rencontrer des difficultés de recrutement les contraignant à modifier leur organisation. Le secteur trouvera-t-il, à compétences égales, suffisamment de jeunes professionnels et de genre masculin qui plus est ? La question reste posée.

## Part des hommes dans les formations au travail social dispensées à l'IRTS de Basse-Normandie

Intitulé formation	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Aide médico-psychologique (formation continue)	13,5%	14,0%	11,7%	11,9%	10,2%	12,0%
Auxiliaire de vie sociale	0,5%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Moniteur éducateur	38,2%	39,5%	46,5%	38,5%	32,5%	33,7%
Assistant de service social	11,8%	11,3%	11,8%	8,2%	13,7%	14,5%
Conseiller en économie sociale familiale	5,9%	5,9%	6,3%	5,6%	0,0%	15,0%
Educateur spécialisé	35,1%	44,4%	44,6%	36,0%	34,0%	32,1%
Educateur technique spécialisé	74,2%	80,8%	66,7%	70,8%	63,6%	79,2%
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	51,2%	45,5%	46,0%	39,3%	32,3%	32,4%
<b>Total</b>	<b>19,4%</b>	<b>25,3%</b>	<b>26,2%</b>	<b>22,6%</b>	<b>21,5%</b>	<b>23,4%</b>

Source : Insee, CLAP – 2007 - Champ : établissements ayant eu au moins un salarié dans l'année (hors agriculture-sylviculture-pêche et intérimaires). Traitement Observatoire Régional de l'ESS – CRESS Basse-Normandie.

**La féminisation du secteur de l'action sociale pourrait s'accroître dans les années à venir.** C'est du moins ce que laisse entrevoir l'analyse de l'évolution de la part des hommes dans les formations au travail social. En Basse-Normandie une projection sur la sortie des étudiants de l'IRTS dans les 3 ans qui viennent confirme la féminité des métiers du social. On constate même une féminisation de certaines formations (éducateur spécialisé, moniteur éducateur). Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (Caferuis) n'échappe pas à cette tendance. La part des hommes dans cette formation est progressivement passée de 51,2% pour la promotion 2005 à un peu plus de 30% pour la promotion 2010.

L'analyse par genre des formations dispensées à l'IRTS de Basse-Normandie montre que certaines formations restent très féminisées comme celles des Technicien(ne)s de l'Intervention Sociale et Familiale (aucun homme jusqu'en 2007), les Conseiller(e)s en Economie Sociale Familiale (entre 0% et 6% d'hommes sur la période 2005-2009 et 15% en 2010). La formation d'assistant(e) de service social reste également largement féminisée même si ces dernières années le nombre d'hommes suivant cette formation a tendance à augmenter. Ils représentaient 14,5% des étudiants en 2010.

Au-delà de la question du genre, se pose la question de l'attrait du travail social pour les jeunes. En effet, l'IRTS de Basse-Normandie constate ces dernières années une diminution significative du nombre de candidats aux divers concours d'entrée. Ainsi, le nombre de candidats à l'entrée en formation d'Educateur Spécialisé est passé de 919 en 2005 à 744 en 2009 et 796 en 2010. Autre formation emblématique du secteur, celle d'Assistant de service social. Pour cette formation le nombre de candidats est passé de 381 en 2005 à 297 en 2010. La tendance va-t-elle s'infléchir ? On remarque que les jeunes générations se dirigent de moins en moins vers ces secteurs qui souffrent encore d'une « mauvaise image » : implication psychologique éprouvante, rémunérations peu alléchantes, conditions de travail complexes, représentations négatives du secteur, dévalorisation de ces métiers...

Tout un travail de revalorisation des formations et des professions rendant ces métiers du social plus attractifs devrait rapidement se mettre en place. Une sensibilisation précoce devrait avoir lieu. La reconnaissance des formations au niveau licence semblerait aussi une accroche intéressante mais les enjeux politiques sont importants et rien ne semble aller dans ce sens. A sa création en décembre 2008, l'UNAFORIS s'est donnée comme orientations générales, entre autre, d'œuvrer à l'inscription de l'appareil de formation dans l'enseignement supérieur professionnel (hors université) avec une référence au modèle des Hautes Ecoles Spécialisées (ce qui serait un pas de plus dans leur reconnaissance et leur valorisation) ; d'élaborer un système d'évaluation interne de la qualité de la formation ; d'accompagner les mutations organisationnelles et professionnelles du système de formation. Il serait aussi indispensable qu'enfin, les travailleurs sociaux en poste puissent prendre parole, écrire, occuper la place dans des colloques, des forums et des congrès, fassent part de la richesse de leurs pratiques ... Il en va de la survie du secteur.

<sup>2</sup> Biennale des formations sociales de l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale- UNAFORIS, enquête de 2007 : les formations à l'épreuve des territoires, 8 juillet 2010



## ↳ Champ observé

Secteur	Sous-catégories	Type d'établissements
Action sociale	Hébergement médico-social et social	Hébergement médicalisé
		Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes
		Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques
		Autres activités d'hébergement social
	Action sociale sans hébergement	Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées
		Autre action sociale sans hébergement (services à la petite enfance...)

Source : Insee - Nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008

## ↳ Sources de données

### INSEE - CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) :

CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations. Par construction, CLAP confronte plusieurs sources : pour les entreprises et les établissements, le référentiel d'entreprises et d'établissements qui est constitué à partir du Répertoire d'Entreprises et d'Etablissements (REE/SIRENE). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations provenant des DADS (déclarations annuelles de données sociales), des URSSAF et de la Fonction Publique d'Etat pour aboutir à la mise à disposition de données avec un niveau de qualité contrôlée. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés. En sont exclus les non-salariés, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage, les militaires (pour des raisons de secret défense). Dans la présente publication les intérimaires ne sont pas comptabilisés et l'ensemble des données concernent uniquement les établissements ayant eu au moins un salarié au cours de l'année de référence.

### INSEE - DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales) :

C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public (hors fonction publique d'ETAT). Etablissement ayant eu au moins un salarié au cours de l'année de référence.

## ↳ Définition des principaux termes utilisés et indicateurs

### Economie sociale et solidaire (ESS)

Le champ de l'économie sociale et solidaire regroupe diverses activités en marge des logiques lucratives classiques et de la puissance publique. Le champ de l'économie sociale et solidaire est construit statistiquement à partir d'une liste de catégories juridiques. Les structures de l'économie sociale et solidaire ainsi définies sont ensuite réparties en 4 familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

### Privé non lucratif

Economie sociale et solidaire (mutuelles, associations, fondations) hors coopératives.

### Privé lucratif

Ensemble des entreprises privées hors économie sociale

### Public

Ensemble des agents occupant les emplois civils permanents de l'Etat, des collectivités territoriales (commune, département ou région) ou de certains établissements publics hospitaliers. Ils travaillent pour l'administration centrale, ou pour ses services déconcentrés (à l'échelon régional ou départemental), ou encore au sein d'entreprises publiques.

### Effectif salarié

Effectif salarié déclaré par l'établissement, au 31 décembre de l'année d'exercice, sur des postes non-annexes. Un poste est considéré comme non annexe ou «vrai emploi» s'il atteint certains seuils en terme de rémunération et de volume de travail. Dans le cas général, si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels, ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée > 1,5, le poste est non annexe. Sinon le poste est considéré comme annexe.

### Etablissements employeurs

Etablissement ayant eu au moins un salarié au cours de l'année de référence.

### Rémunérations

Les rémunérations sont le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement, au cours de l'année d'exercice. Les rémunérations regroupent les salaires et les primes des salariés, avant toute déduction de cotisations obligatoires. Elles correspondent à la masse des rémunérations sur laquelle est calculée la CSG.

## ÉGALEMENT DISPONIBLE



### L'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie,

**Chiffres Clés 2010 – Observatoire régional de l'ESS – CRESS Basse-Normandie** (fév. 2011)

Retrouvez dans cette publication une compilation de l'ensemble des données statistiques disponibles auprès de l'INSEE sur l'économie sociale et solidaire à l'échelle de la région Basse-Normandie. Le rapport est disponible en téléchargement sur le portail internet de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie **rubrique Observatoire – [www.cress-bn.org](http://www.cress-bn.org)**



### L'entrepreneuriat d'économie sociale et solidaire à Caen la Mer,

**Observatoire régional de l'ESS – CRESS Basse-Normandie** (avril 2010)

Retrouvez dans cette étude réalisée avec le soutien de l'Unité territoriale Calvados de la Direccte et la Maison de l'emploi et de la formation de l'agglomération caennaise (MEFAC) une compilation de données sur la création d'activité d'économie sociale et solidaire sur la période 2004-2009 à l'échelle de l'agglomération Caen la Mer. Cette étude propose également une approche des particularismes de l'entrepreneuriat d'ESS à travers des entretiens d'entrepreneurs locaux.



### Les seniors et l'emploi dans les entreprises de l'ESS en Basse-Normandie,

**Observatoire régional de l'ESS – CRESS Basse-Normandie** (fév. 2010)

Ce Panorama reprend les principaux éléments de l'étude publiée par l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en septembre 2009 intitulée «Les seniors et l'emploi dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie». Le Panorama propose les chiffres clés qui ressortent de cette étude ainsi que quelques éléments sur l'enquête réalisée auprès d'un panel représentatif d'établissements employeurs.

## WWW.CRESS-BN.ORG



### Retrouvez l'observatoire sur le portail

**internet de l'ESS en Basse-Normandie**

La rubrique « Observatoire » propose des données détaillées sur l'ESS en région et en France ainsi que des études et rapports en téléchargement. Des infos sur le fonctionnement de l'Observatoire sont également disponibles : actualités, gouvernance, partenaires.



### Consultez les chiffres clés de l'ESS

**à l'échelle des pays et des agglomérations**

Vous trouverez dans la rubrique «Observatoire» du portail de l'ESS en Basse-Normandie les chiffres clés de l'ESS à l'échelle des 13 pays de la région.

**Ces données sont présentées sous forme de fiches à consulter et/ou à télécharger.**

Cette publication a été co-réalisée par la **CRESS Basse-Normandie** et l'**IRTS de Basse-Normandie** :

**Directeur de la publication :** Alain Cartel

**Rédacteur :** Muriel LEBARBIER (IRTS Basse-Normandie), Damien RESTOUX (CRESS Basse-Normandie)

**Maquette :** Unik Studio Graphique/CRESS Basse-Normandie



**Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire**

12, rue Alfred Kastler - 14000 Caen

Tél : 02 31 06 09 23 / Fax : 02 31 44 40 78

[www.cress-bn.org](http://www.cress-bn.org) / [cress@cress-bn.org](mailto:cress@cress-bn.org)



**Institut Régional du Travail Social (IRTS)**

BP 10116 - 14204 Hérouville-Saint-Clair cedex

Tél : 02 31 54 42 00 / Fax : 02 31 54 42 10

[www.irts-bn.asso.fr](http://www.irts-bn.asso.fr) / [info@irts-bn.asso.fr](mailto:info@irts-bn.asso.fr)

Les partenaires de l'ORESS :

